



DARES • INDICATEURS

JUIN 2023 N° 37

Évolution des salaires de base dans le secteur privé

Résultats définitifs du 1er trimestre 2023

Avertissement: Depuis l'enquête portant sur le 1er trimestre 2022, la publication porte exclusivement sur les salaires de base. Les indicateurs de durée hebdomadaire collective, ainsi que les proportions de salariés au forfait, à temps partiel et en contrat à durée déterminée, calculés en utilisant la Déclaration Sociale Nominative (DSN), sont fournis sous la forme de tableaux complémentaires dans le fichier Excel en ligne accompagnant la présente publication.

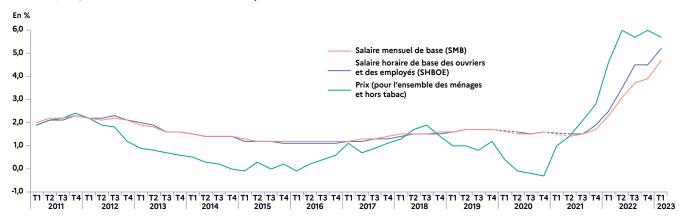
L'indice du salaire horaire de base des ouvriers et des employés (SHBOE) progresse de 1,9 % au cours du 1er trimestre 2023 dans les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales (tableau 1). Il croît de 2,2 % dans l'industrie, de 1,9 % dans le tertiaire et de 1,7 % dans

la construction. Sur un an, le SHBOE augmente de 5,2 % fin mars 2023 après +4,5 % fin décembre 2022.

L'indice du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés progresse de 1,9 % au cours du 1^{er} trimestre 2023 (tableau 2). Sur un an, il augmente de 4,7 % après +3,9 % le trimestre précédent.

Ces évolutions doivent être mises en regard de l'inflation: les prix à la consommation (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) augmentent de 5,7 % entre fin mars 2022 et fin mars 2023¹ (graphique 1). Sur un an et en euros constants, le SHBOE diminue donc de 0,5 % et le SMB de 1,0 %.

GRAPHIQUE 1 | Glissement annuel des salaires et des prix à la consommation



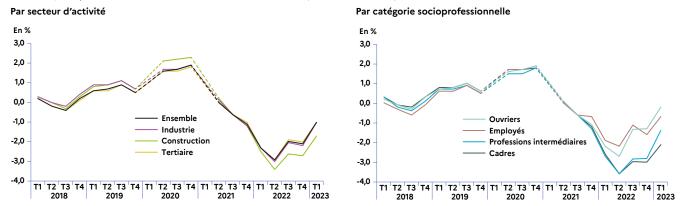
Avertissement : pour le salaire horaire de base et le salaire mensuel de base, les glissements annuels aux T1 2020 et T1 2021 ne peuvent pas être calculés. Champ à partir du 2° trimestre 2018 : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France hors Mayotte. Champ jusqu'au 1° trimestre 2018 : champ précédent hors Drom, hors associations de loi 1901 de l'action sociale et hors syndicats de copropriété. Sources : Dares, enquête trimestrielle Acemo ; Insee, indice des prix à la consommation.

¹Il s'agit de l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages. Cet indice est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les modalités de revalorisation du Smic font quant à elles référence à l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation hors tabac des ménages du premier quintile de la distribution des niveaux de vie (+6,1 % de mars 2022 à mars 2023).

Par secteur d'activité, le SMB croît, au cours du 1er trimestre 2023, de 2,1 % dans l'industrie, de 1,9 % dans la construction et de 1,8 % dans le tertiaire (tableau 2). Sur un an, il augmente de 4,7 % pour l'industrie, de 4,0 % pour la construction et de 4,7 % pour le tertiaire. En euros constants et sur la même période, il diminue respectivement de 1,0 %, 1,7 % et 1,0 % pour chacun de ces secteurs (industrie, construction et tertiaire) (graphique 2).

Par catégorie socioprofessionnelle, le SMB progresse, au cours du 1er trimestre 2023, de 2,2 % pour les ouvriers, de 2,0 % pour les professions intermédiaires, et de 1,7 % pour les employés et les cadres (tableau 2). Sur un an, il augmente de 5,5 % pour les ouvriers, de 4,3 % pour les professions intermédiaires, de 5,0 % pour les employés, et de 3,6 % pour les cadres. En euros constants et sur la même période, il baisse respectivement de 0,2 %, 1,4 %, 0,7 % et 2,1 % pour chacune de ces catégories (ouvriers, professions intermédiaires, employés et cadres) (graphique 2).

GRAPHIQUE 2 | Glissement annuel des salaires mensuels de base (en euros constants)



Avertissement: pour le salaire horaire de base et le salaire mensuel de base, les glissements annuels aux T1 2020 et T1 2021 ne peuvent pas être calculés. Champ à partir du 2° trimestre 2018: salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales; France hors Mayotte. Champ jusqu'au 1er trimestre 2018: champ précédent hors Drom, hors associations de loi 1901 de l'action sociale et hors syndicats de copropriété. Sources: Dares, enquête trimestrielle Acemo; Insee, indice des prix à la consommation.

Variations annuelles des salaires de base et écart par rapport aux résultats provisoires

En %

En %

	Salaires de base par secteur d'activité						
		SHBOE		SMB			
	Résultats provisoires*	Résultats définitifs	Écart	Résultats provisoires*	Résultats définitifs	Écart	
Ensemble	5,2	5,2	0,0	4,6	4,7	0,1	
Industrie	5,2	5,2	0,0	4,7	4,7	0,0	
Construction	3,9	4,0	0,1	3,7	4,0	0,3	
Tertiaire	5,4	5,4	0,0	4,7	4,7	0,0	

	SMB par catégorie socioprofessionnelle			
	Résultats provisoires*	Résultats définitifs	Écart	
Ouvriers	5,5	5,5	0,0	
Employés	4,9	5,0	0,1	
Professions intermédiaires	4,2	4,3	0,1	
Cadres	3,6	3,6	0,0	

* Résultats publiés le 05/05/2023 à partir des 8 200 premiers questionnaires exploitables reçus (Dares Indicateurs n°29). Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France hors Mayotte. Source : Dares, enquête trimestrielle Acemo.

Les résultats présentés dans cette publication sont établis en nomenclature agrégée « NA ». Celle-ci est fondée sur la nomenclature d'activité économique (Naf rév. 2) depuis le 1er janvier 2008.

Les secteurs d'activité retenus pour présenter les séries statistiques dans cette publication suivent des niveaux d'agrégation dits A 17 et A 38 de la nomenclature agrégée « NA » (pour en savoir plus, cf. le site www.insee.fr rubrique « définitions, méthodes et qualité », puis « Nomenclature agrégée - NA, 2008 »).

L'enquête trimestrielle Acemo porte sur les salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales des entreprises (au sens d'unités légales) de 10 salariés ou plus. Les résultats présentés ici sont établis à partir de 13 800 questionnaires exploitables reçus au 13 juin 2023.

Les résultats provisoires relatifs au 2e trimestre 2023 seront publiés le 4 août 2023.

Des résultats plus détaillés issus de cette enquête sont disponibles sur le <u>site internet de la Dares</u> :

- Les indices de salaire de base
- La durée collective hebdomadaire de travail

TABLEAU 1 | Évolution des salaires horaires de base des ouvriers et des employés par secteur d'activité

En %

	Variations trimestrielles				Variations annuelles		
	2º trim. 2022	3° trim. 2022	4° trim. 2022	1 ^{er} trim. 2023	4° trim. 2022	1 ^{er} trim 2023	
ENSEMBLE DE à RU (10 salariés ou plus)	1,3	1,2	0,8	1,9	4,5	5,2	
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et							
dépollution	1,0	1,5	0,4	2,7	4,3	5,6	
BZ : Industries extractives	1,2	0,7	0,4	4,0	3,4	6,4	
DZ : Prod. & distribution électricité, gaz, vapeur & air conditionné	0,4	0,4	0,6	3,2	1,9	4,7	
EZ : Prod. & distrib. eau assainisst, gestion déchets & dépollution	1,0	1,6	0,4	2,5	4,7	5,7	
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boisson et de produits l base de tabac	1,1	1,5	0,8	2,0	5,0	5,6	
C2 : Cokéfaction et raffinage	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, nformatiques ; fabrication de machines	1,3	1,0	0,5	2,0	4,1	4,9	
CI: Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1,7	1,5	0,3	2,3	4,4	5,9	
CJ: Fabrication d'équipements électriques	1,1	1,1	0,3	2,3	4,4	5,3	
CK: Fabrication de equipements electriques CK: Fabrication de machines et équipements n.c.a	1,1	0,7	0,7	2,3 1,8	3,7	4,3	
<u> </u>	*	,		1	1		
4 : Fabrication de matériels de transports	1,1	0,8	0,3	2,8	3,8	5,1	
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	1,2	1,0	0,5	2,1	4,2	4,9	
CB: Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	1,2	1,1	0,4	2,1	5,2	4,9	
CC: Travail du bois, industries du papier et imprimerie	1,6	1,0	0,7	1,6	4,6	4,9	
CE: Industrie chimique	0,8	0,7	0,5	2,7	3,8	4,8	
CF: Industrie pharmaceutique	0,9	0,7	0,5	2,7	3,3	4,8	
CG: Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	1,4	1,1	0,4	2,6	4,4	5,6	
CH: Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	1,2	0,9	0,4	1,7	3,8	4,4	
CM: Autres industries manufacturières ; réparation et installation	1.1	1.0	0.0	1.0	4.0	4.6	
de machines et d'équipements	1,1	1,0	0,6	1,8	4,0	4,6	
Z: Construction	0,9	0,7	0,6	1,7	3,4	4,0	
3Z: Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	1,5	1,3	0,7 1,8	1,7 2,1	4,8 5,9	5,4 6,4	
HZ: Transports et entreposage	· · ·	1,0					
Z: Hébergement et restauration	1,9	1,0	0,6	1,3	4,6	4,9	
Z: Information et communication (Z: Activités financières et d'assurance	1,0	1,0	0,3	1,2	3,4	3,6	
	1,0	0,7	0,3	2,7	3,2	4,8	
Z: Activités immobilières	1,1	0,7	0,3	2,2	3,3	4,3	
MN : Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien MA : Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture,	1,1	1,8	0,3	2,5	4,7	5,8	
d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	1,0	0,8	0,7	1,7	3,7	4,2	
MB: Recherche-développement scientifique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	
MC: Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,7	2,0	0,6	1,4	4,9	4,8	
NZ: Activités de services administratifs et de soutien	1,2	2,0	0,2	2,7	4,9	6,2	
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine t action sociale *	1,2	1,2	1,0	1,6	4,2	5,0	
PZ: Enseignement	2,5	1,5	1,4	0,9	6,5	6,4	
QA: Activités pour la santé humaine	1,3	1,2	1,0	1,5	4,3	5,0	
QB: Hébergement médico-social et social, et action sociale sans hébergement	1,0	1,1	0,9	1,7	3,9	4,9	
U : Autres activités de service	1,5	1,1	0,6	1,8	4,5	5,1	
RZ: Arts, spectacles et activités récréatives	1,1	1,0	0,7	1,8	4,1	4,7	
SZ: Autres activités de services	1,6	1,2	0,5	1,8	4,6	5,3	
Regroupements particuliers							
Industrie (DE à C5)	1,2	1,1	0,6	2,2	4,4	5,2	
Construction (FZ)	0,9	0,7	0,6	1,7	3,4	4,0	
Tertiaire (GZ à RU)	1,3	1,2	0,8	1,9	4,7	5,4	

n.s. : données non significatives en raison du faible nombre d'ouvriers et d'employés dans ce secteur d'activité.

^{*} Seules les activités privées de ce secteur sont prises en compte.

Champ: salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales; France hors Mayotte.

Source : Dares, enquête trimestrielle Acemo.

TABLEAU 2 | Évolution des salaires mensuels de base par catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité

Fn %

	Variations trimestrielles				Variations annuelles		
	2º trim. 2022	3° trim. 2022	4º trim. 2022	1 ^{er} trim. 2023	4º trim. 2022	1 ^{er} trim. 2023	
ENSEMBLE DE à RU (10 salariés ou plus)	1,1	1,0	0,7	1,9	3,9	4,7	
DE à C5: Industrie	1,1	0,9	0,5	2,1	3,8	4,7	
FZ: Construction	0,8	0,7	0,6	1,9	3,3	4,0	
GZ: Commerce	1,3	1,1	0,7	1,7	4,3	4,8	
IZ: Hébergement et restauration	1,7	0,9	0,6	1,3	4,3	4,6	
Z: Information et communication	0,9	0,7	0,5	1,3	3,0	3,4	
MN : Activités spécialisées, scientifiques et techniques, et activités de services administratifs et de soutien	0,9	1,2	0,5	2,1	3,9	4,8	
GZ à RU: Tertiaire	1,1	1,0	0,7	1,8	4,0	4,7	
DUVRIERS	1,2	1,2	0,8	2,2	4,7	5,5	
DE à C5: Industrie	1,2	1,2	0,6	2,2	4,4	5,3	
Z: Construction	0,9	0,7	0,7	1,8	3,5	4,1	
GZ: Commerce	1,2	1,1	0,5	1,8	4,1	4,7	
IZ: Hébergement et restauration	1,8	0,9	0,5	1,2	4,1	4,5	
Z: Information et communication	0.9	0,9	0,1	1,7	2,2	3,6	
MN: Activités spécialisées, scientifiques et techniques, et activités de services administratifs et de soutien	1,2	2,3	0,2	2,8	5,2	6,6	
GZ à RU: Tertiaire	1,3	1,4	0,9	2,2	5,1	6,1	
EMPLOYÉS	1,3	1,1	0,7	1,7	4,4	5,0	
DE à C5: Industrie	1,0	1,1	0,6	1,9	3,8	4,5	
Z: Construction	0,7	0,7	0,5	1,5	2,9	3,5	
GZ: Commerce	1,6	1,4	0,8	1,7	5,0	5,6	
Z: Hébergement et restauration	1,9	1,0	0,6	1,3	4,6	4,9	
Z: Information et communication	1,1	1,0	0,3	1,2	3,4	3,6	
MN: Activités spécialisées, scientifiques et techniques, et activités de services administratifs et de soutien	1,1	1,2	0,5	2,1	4,1	5,0	
GZ à RU: Tertiaire	1,4	1,1	0,8	1,7	4,5	5,0	
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	0,8	0,8	0,6	2,0	3,2	4,3	
DE à C5 : Industrie	1,0	0,7	0,4	2,2	3,2	4,4	
FZ: Construction	0,6	0,9	0,5	2,4	3,4	4,5	
GZ: Commerce	1,0	0,9	0,6	1,6	3,7	4,2	
Z: Hébergement et restauration	1,0	0,5	0,8	1,2	3,3	3,5	
Z: Information et communication	0,9	0,6	0,9	1,2	3,0	3,7	
MN : Activités spécialisées, scientifiques et techniques, et activités de services administratifs et de soutien	0,7	0,9	0,7	2,1	3,6	4,4	
GZ à RU: Tertiaire	0,8	0,8	0,7	1,9	3,2	4,2	
CADRES	0,8	0,6	0,5	1,7	3,0	3,6	
DE à C5: Industrie	1,1	0,6	0,4	1,8	3,1	3,9	
-Z: Construction	0,4	0,6	0,3	2,3	2,9	3,7	
GZ: Commerce	0,9	0,6	0,5	1,4	3,0	3,4	
Z: Hébergement et restauration	0,7	0,3	0,7	1,3	3,1	3,0	
Z: Information et communication	0,8	0,6	0,5	1,3	2,9	3,2	
MN: Activités spécialisées, scientifiques et techniques, et activités de services administratifs et de soutien	0,7	0,7	0,6	1,5	3,2	3,5	
GZ à RU: Tertiaire	0,7	0,6	0,6	1,6	3,0	3,6	

Champ: salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales; France hors Mayotte.

Source : Dares, enquête trimestrielle Acemo.

Jérôme Hananel (Dares)

Directeur de la publication Michel Houdebine

Directrice de la rédaction Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes Christophe Chauvin, Valérie Olivier

Mise en page Dares, ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion Réponses à la demande dares.travail-emploi.gouv.fr/contact

Contact presse Joris Aubrespin-Marsal joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

